

PROVINCES.	Nombre de bureaux.	Nombre de déposants.	Montant des dépôts.	Moyenne par chaque déposant.	Moyenne par tête.
			\$	\$ cts.	\$ cts.
Ontario	341	87,211	16,224,425	186 03	7 26
Québec	87	16,482	3,747,073	227 34	2 46
Nouvelle-Ecosse	31	4,317	1,055,899	244 59	2 12
Nouveau-Brunswick	20	2,978	758,654	254 75	2 14
Manitoba	4	57	6,125	107 45	0 04
Colombie-Anglaise	8	1,165	187,290	160 76	1 04
Les Territoires	3	111	11,187	100 78	0 09
Total	494	112,321	21,990,653	195 78	4 24

786. Pour la première fois depuis 1877, il y a eu une diminution dans le montant des dépôts comparée avec l'année précédente, s'élevant à \$1,020,769. Il y a aussi eu une diminution de \$923,123 dans le montant déposé dans les caisses d'épargnes du gouvernement, soit une diminution totale de \$1,943,892. La diminution dans les caisses d'épargnes du gouvernement était fortement due au transfert de trois banques au système postal. La diminution dans les banques des bureaux de poste était réellement plus grande qu'elle semble l'être. Cette diminution n'était pas causée par la dépression des affaires, ni par la mauvaise condition du peuple, mais à la réduction du taux de l'intérêt payé par le gouvernement de 4 à 3½ pour cent, et à l'augmentation conséquente de l'intérêt alloué par les banques incorporées à 4 pour cent. Ceci est démontré par l'augmentation des dépôts dans les banques payables sur avis, en outre des dépôts du gouvernement, de \$63,785,421 en 1889 à \$75,357,924 en 1890, soit une augmentation de \$6,575,473.

787. Il n'est pas maintenant nécessaire que la balance des dépôts soit placée dans les garanties du gouvernement canadien, mais forme partie de la dette non consolidée de la Puissance et le capital flottant qui est à la disposition du gouvernement est nécessairement diminué.

Diminution des dépôts et les raisons de cette diminution.

Disposition de la balance des dépôts